

Article 21 du Règlement

Une législation faible et aveugle ne peut que favoriser directement la production de telles publications; voilà donc pourquoi nous demandons que des modifications soient apportées dans les plus brefs délais.

Monsieur le Président, les femmes de ma circonscription d'Argenteuil-Papineau et l'ensemble des groupes féminins au Canada ne peuvent tolérer que la législation canadienne encourage la pornographie.

* * *

[Traduction]

LE PREMIER MINISTRE

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, après les élections, il est devenu évident que les promesses du gouvernement conservateur étaient chimériques. Pendant les six premiers mois de son mandat, le gouvernement s'est affairé à élaborer une politique fondée sur le style, à organiser des séances de photographie et à contrôler l'information. Il sera bientôt temps de prendre des décisions. Le débat sur l'universalité et les retards qu'on met à publier l'exposé de principe sur l'assurance-chômage donnent lieu de croire que le passage de la politique fondée sur le style à une politique plus sérieuse provoquera des dissensions au sein du parti. Que fera le tout-puissant cabinet du premier ministre pour contrôler tous les francs-tireurs?

Le personnel bien rémunéré du cabinet du premier ministre (M. Mulroney) juge que les médias constituent une menace. Le premier ministre estime que le Parlement est une menace. Les conservateurs ont appris pendant la campagne électorale que le premier ministre doit être isolé autant que possible et ils ont aménagé leur propre roseraie à l'intention des médias.

Nous rappelons au premier ministre qu'il n'est pas encore président de notre minuscule État d'Amérique et qu'il est tenu de s'acquitter de ses responsabilités parlementaires en assistant, contrairement à son habitude, à la période des questions.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE**LE PROJET D'INCLURE L'INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI
DANS LE REVENU**

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, le gouvernement a proposé des changements draconiens et discriminatoires à la Loi sur l'assurance-chômage. En effet, à compter du 1^{er} avril, le gouvernement entend punir les employés mis à pied en comptant leur indemnité de départ aux fins de l'assurance-chômage. J'exhorte le gouvernement à renoncer à cette mesure discriminatoire, comme le lui conseillent d'innombrables groupes syndicaux et d'affaires. Si le gouvernement veut traduire dans les faits ses promesses en matière de consultation, il n'a pas d'autre choix que d'abandonner cette mesure cruelle et impitoyable.

LES FINANCES**LE NOMBRE CROISSANT DE DEMANDES DE SUBVENTIONS
GOUVERNEMENTALES**

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Il y a vingt ans, monsieur le Président, quand les citoyens d'une petite localité voulaient un nouvel aréna, ils se cotisaient, ils se retroussaient les manches et ils le construisaient. Aujourd'hui, au contraire, la première chose que les gens font, c'est de charger un comité de quémander l'argent du gouvernement. Nous devons cette situation à des années de cette manœuvre libérale qui consistait à soudoyer les Canadiens avec leur propre argent. Parce que les gens étaient assujettis à de forts impôts, ils n'avaient plus d'argent pour réaliser leurs projets communautaires, de sorte que le gouvernement les avait ainsi habitués à compter sur ses aumônes.

Maintenant, quand les gens veulent quelque chose, que ce soit dans le domaine des sports, des activités culturelles, des services communautaires ou même des entreprises commerciales, ils ont l'habitude de demander humblement l'aumône du gouvernement. Nous devons faire en sorte que les Canadiens retrouvent le fier esprit d'indépendance qui les a toujours caractérisés et qu'ils ont perdu à cause des manigances utilisées pendant des années par le parti libéral pour acheter leurs votes. Il faut mettre un terme aux subventions, cadeaux et aumônes, de façon que les Canadiens puissent, individuellement et collectivement, redevenir les maîtres de leur destin.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION**L'APPROCHE DU GOUVERNEMENT EN VUE D'UN VÉRITABLE
CONSENSUS NATIONAL**

M. François Gérin (Mégantic-Compton-Stanstead): Monsieur le Président, le premier ministre, dans son livre intitulé *Telle est ma position*, disait il y a déjà deux ans, et je cite:

Notre premier objectif doit être de restaurer un dialogue civilisé et des pourparlers en vue d'une association avec les gouvernements ainsi que la recherche d'une entente entre les secteurs public et privé du pays.

Or, monsieur le Président, après le discours du trône, après le discours du ministre des Finances (M. Wilson), après la Conférence des premiers ministres à Regina, après le Sommet au Québec, il y a eu la Conférence économique nationale à Ottawa sur l'emploi. Fait sans précédent dans l'histoire du Canada, la Conférence a réuni 136 participants venus de tous les milieux et de toutes les régions du pays. On y a vu des représentants des milieux d'affaires, des syndicats, des consommateurs, des autochtones, des églises, des groupes ethniques, des organismes d'aide sociale, des chômeurs et du secteur bénévole. Ils se sont tous adressés au premier ministre pour faire valoir leurs vues; voilà, monsieur le Président, l'approche réaliste en vue d'un véritable consensus national.